

L'art du verre

CE1 – CE2



La consigne de tri pour le verre est simple : tous les emballages se trient et se recyclent. Le verre est une matière recyclable à 100 % et à l'infini.

Afin de sensibiliser le jeune public aux enjeux du recyclage et de la récupération, le Sigidurs propose la création d'un vitrail avec des morceaux d'emballages en verre.

Objectifs

- Sensibiliser au tri et au recyclage des emballages en verre.
- Travailler avec les enfants sur la notion de récupération.
- Créer une œuvre collective.
- Développer ses qualités artistiques.

Déroulement du projet

➤ Réunion de présentation

Une réunion de présentation et d'organisation se tiendra en début de projet, avec les différents acteurs impliqués.

➤ Séances d'animation

Les enfants seront sensibilisés au cours d'une séance d'animation de 3h00 sur le tri et le recyclage des déchets.

➤ Ateliers de création

Une collecte d'emballages en verre sera réalisée auprès des élèves participant au projet de conception des vitraux. Les classes sélectionnées réaliseront chacune une œuvre.

Les enseignants choisiront un thème, en lien avec le programme de l'année.

L'artiste interviendra au cours de 10 séances d'1h de création qui auront lieu une fois par semaine, pendant 2 mois. L'œuvre sera exposée ensuite dans l'établissement, ou ailleurs.

➤ Exposition finale

L'objectif final est de valoriser le travail effectué par les élèves : une exposition du projet dans l'établissement, ou dans la commune, est recommandée. La date retenue sera communiquée au Sigidurs, afin de prévoir la présence des chargés de sensibilisation, et des artistes, si possible.

Modalités de participation

Avant de vous inscrire, nous vous invitons à consulter votre chef d'établissement, ainsi que les services techniques de la commune, afin d'être assuré de la possibilité d'exposer l'œuvre réalisée, au sein de l'établissement ou ailleurs.

- Le Sigidurs finance l'entièreté du projet pédagogique.
- Le Sigidurs assure le pilotage et le bon déroulement du projet.
- Il est nécessaire de prévoir un lieu spécifique de montage et d'exposition, qui ne dérange pas l'organisation de la structure.
- Pour chaque école, l'inscription est limitée à une seule classe.

Valorisation du projet

Les élèves seront invités à rédiger un courrier décrivant le projet, à l'intention du maire, ainsi qu'au service communication de la commune. La classe invitera ces derniers à participer aux ateliers, ainsi qu'à l'exposition finale.

Un article devra être rédigé par les enfants, en fin de projet, afin de mettre en lumière le travail réalisé, et pour relayer l'information dans les différents supports de communication de la commune. Cet article pourra également être relayé sur les réseaux du Sigidurs.

Le Sigidurs se réserve le droit d'utiliser des photographies et des vidéos des créations.

Le Sigidurs se réserve le droit d'emprunter les créations pour les mettre en lumière, lors d'évènements.

Calendrier du projet

	2025				2026				
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Inscription au projet									
Sélection des classes									
Réunion de présentation									
Sensibilisation de la classe									
Collecte des emballages en verre									
Création du vitrail									
Valorisation du projet									

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié, afin de prendre en compte les contraintes des différents acteurs impliqués dans le projet.